

Image not found or type unknown



Permis de construire / credit

Par **Flobab14**, le **28/04/2011 à 21:21**

Bonjour,rnrnAvec mon amie, nous envisageons de faire construire. Le terrain est a nos deux noms et le crédit aussi. Cela posera-t-il problème si nous voulons déposer la demande de permis de construire a un seul nom?rnrnMerci pour votre reponse

Par **mimi493**, le **28/04/2011 à 21:38**

Ce qui va poser problème c'est de construire en concubinage. Ce sont les emmerdes assurées en cas de séparation ou de décès (ça vous dit de devoir payer le crédit tout seul tout en n'ayant pas la jouissance de la maison ?)

Par **Flobab14**, le **29/04/2011 à 08:29**

En fait ma question est plus technique...rnrnpeut-on lorsqu'on fait un crédit au deux noms mettre le permis de construire à un seul ou cela posera-t-il problème pour le prêt?